

ÉDITORIAL. Travail non rémunéré

(*) par Laurent Marchand

Ouest-France

« C'est probablement le casse du siècle. En moins de trente ans, entre délocalisations et désintermédiations, une gigantesque charge de travail a disparu des radars du nouveau monde numérique. Pas vue, pas quantifiée, pas même perçue. Nous travaillons tous gratuitement sans nous en rendre compte »

Lorsque nous réservons un billet de train, un hôtel ou une location, lorsque nous passons à la caisse automatique du supermarché ou gérons notre compte en banque, lorsque nous contractons une assurance en ligne ou lorsque nous sommes contraints de payer notre péage sur Internet, nous travaillons. Le self-service s'est généralisé, avec au passage un titanesque transfert de la charge de travail sur... les usagers.

Car la prétendue automation n'a, en réalité, rien d'automatique. Lorsque vous remplissez votre chariot au supermarché, le travail du caissier n'a pas disparu, mais, dorénavant, c'est vous qui l'effectuez, avec la responsabilité en sus. Des employés sont même chargés de vous surveiller, vous le travailleur clandestin, pour voir si, entre un code-barres et l'autre, vous ne resquillez pas

au passage. Accrochés à notre chariot, nous voici donc réduits au statut de travailleur non rémunéré et de délinquant potentiel.

Ainsi, sans le mesurer vraiment, nous sommes tous complices d'une démonétisation du travail. Pis, d'une dévalorisation rampante du concept même de travail. C'est d'autant plus dommageable que la charge de travail que nous assumons gracieusement tous les jours remplit les poches des grands groupes de la tech, tout comme la valeur marchande des données que nous leur fournissons dès que nous naviguons.

Enjeu démocratique

La valeur ajoutée n'est pas perdue pour tout le monde, mais elle nous échappe, tout comme elle échappe souvent à l'impôt. Airbnb, qui réussit à ponctionner loueurs et locataires sans posséder un seul logement, a ainsi son siège social dans le Delaware, paradis fiscal au cœur des États-Unis.

Pendant ce temps, le travail reconnu, lui, n'échappe pas à l'impôt. Depuis des années, nous entendons parler du « coût du travail ». Là encore, le choix des mots n'est pas neutre. On devrait parler de « taxation excessive du travail », ce serait plus juste. Car l'effort fiscal nécessaire au maintien de notre modèle social repose plus sur les revenus du travail que sur ceux du capital. Or, il y a là un mot étrangement absent de nos débats. Il a

pourtant accompagné toutes les luttes sociales depuis le XIX^e siècle, à l'usine comme dans les campagnes. C'est le mot « rente ». Honoré de Balzac en a fait tous les portraits possibles, et on aimerait le voir revenir pour décrire notre société avec la même acuité. C'est contre la rente que le droit du travail s'est forgé au fil des générations. C'est sur le travail que s'est bâti en 1945 le principe de solidarité intergénérationnelle, aujourd'hui menacé.

La défense du travail contre la rente était une question de dignité. De démocratie aussi. Car, sans classe moyenne, il n'est pas de démocratie. La vie des très riches comme celle des très pauvres varie finalement assez peu selon la nature du régime politique. C'est par le travail que l'intégration peut réussir et l'ascenseur social fonctionner, que se nourrit l'élan pour un progrès individuel et collectif.

Alors que les thèmes identitaires et les questions migratoires saturent l'espace politique, et si la vraie crise de nos démocraties ne venait pas plutôt de la crise du travail et de sa juste rémunération ? À l'heure du tsunami qui s'annonce avec l'intelligence artificielle, il est urgent d'y réfléchir.

(*) Rédacteur en chef délégué, éditorialiste chargé de l'Europe et de l'international.